

Règles d'utilisation du mur de petites annonces

1. Langue

Chaque annonce doit être rédigée entièrement en français, avec éventuellement une version en hongrois ou en anglais en complément.

2. Annonces acceptées

Uniquement des annonces utiles à la communauté scolaire : cours, garde d'enfants, soutien scolaire, services aux familles, objets liés à l'école, logements destinés aux familles francophones, recherche de francophones pour castings, etc.

Tous ces services doivent être proposés en langue française.

3. Annonces refusées

Publicité générale sans lien avec l'école, prospection commerciale, démarchage professionnel, publicité politique ou religieuse, contenu non adapté au cadre scolaire, et toute annonce proposant un service qui n'est pas disponible au moins en langue française.

4. Origine des annonces

Les annonces doivent être proposées directement par un parent d'élève.

Un membre peut toutefois relayer une annonce d'un tiers francophone ou francophile, si l'annonce respecte les points 1 et 2, et qu'elle est affichée sous sa responsabilité.

Les annonces extérieures sans relais d'un parent restent refusées.

5. Accès restreint

Le panneau est fermé : aucune annonce ne peut être affichée directement par le public.

6. Dépôt

Toute annonce doit être transmise à l'APE (sec-general@lfbape.com) pour validation et affichage.

7. Format

Format A4 maximum, texte lisible, coordonnées clairement indiquées. Utilisation de code QR possible pour rajouter des informations.

8. Durée d'affichage

30 jours maximum, renouvelable sur demande.

9. Un seul exemplaire par annonce

10. Retrait

Les annonces expirées ou non conformes seront retirées par un membre de l'APE.

11. Protection des personnes

Aucune donnée personnelle sensible, aucune photo d'enfant.